



CONDITIONS DE TRAVAIL ET PREVENTION

Le 13/03/2019 s'est tenu le 1er CHSCT (comité hygiène, sécurité et conditions de travail) depuis les élections de décembre 2018. Pour Solidaires, la même équipe a été reconduite pour vous représenter (cf fin du document) mais en revanche avec un nouveau Président : Goodbye M Gossot, welcome M Daas, fraîchement arrivé de la DRFIP de Paris, où il exerçait peu ou prou les mêmes fonctions. Nous espérons qu'il n'a pas été déçu par le comité d'accueil...

Ce CHSCT se tenait dans un contexte très particulier : on ne vous rappellera pas ici les incertitudes quant à notre avenir à la DGFIP, conditionné à la fameuse "géographie revisitée" et à la réforme prévue de la fonction publique.

Au niveau local, la colère et le ras-le-bol des agents, qui voient leurs conditions de travail se dégrader d'année en année, se sont matérialisés, depuis le mois de décembre 2018, par la rédaction de fiches de signalement collectives "Risques Psycho-Sociaux (RPS)" afin d'alerter la Direction sur le stress permanent qu'ils subissent et les conséquences que cela occasionne ou peut occasionner sur leur santé.

Avant d'aborder ce point épineux, voilà ce qu'il faut retenir des autres points qui figuraient à l'ordre du jour :

En préambule de cette instance, nous avons procédé à l'élection du secrétaire du CHSCT. Notre petit camarade Denis Kern a été reconduit à l'unanimité, et nous en sommes heureux.



POINT BUDGET

Pour mémoire, le budget dépensé en 2018 s'est élevé à 219.833,88€. Pas mal non?

Pour 2019, le budget alloué est de 211.383€. A nousdurant toute cette année, de l'utiliser le plus judicieusement possible, dans l'intérêt des agents, et rappelons-le, sans palier les insuffisances des Directions locales (DRFIP, Douanes, INSEE) qui seraient tentées de piocher dans notre tirelire pour préserver la leur

Comme chaque année, le CHSCT a notamment financé un plan conséquent de formations (près de 50.000€) qui serasous peu diffusé dans Ulysse.

Comme chaque année, nous vous incitons fortement à vous y inscrire (et, de grâce, à y aller : une place réservée est une place payée)

PRÉSENTATION DU TRANSFERT DU SERVICE SL-REM

Il quitte la rue du général Picquart pour le 4 place de la République.

Le déménagement des agents dans leurs nouveaux locaux pourrait intervenir à partir du 23 avril. Nous

avons émis un avis mitigé. Certes les agents ont été consultés, mais des interrogations subsistent encore sur l'installation matérielle des collègues, dans des bureaux qui nous semblent tout de même bien exigus et parfois mal pensés en terme d'ergonomie.

LE REGISTRE SST, ÉPISODE 32 (au moins)

M Daas n'ayant pas encore eu la chance de faire connaissance avec notre fameux registre "Santé Sécurité" dématérialisé, où les annotations des agents n'apparaissent mystérieusement que plusieurs semaines voire plusieurs mois après leur saisie, nous l'avons mis au parfum.

Même l'Inspecteur Sécurité et Santé au Travail, M. SPETTEL a reconnu que ce registre n'était pas vivant et que du coup, il s'avérait nettement moins efficace que sa version papier.

Aurons-nous bientôt un registre qui fonctionne de manière efficace ? Nous ne nous avancerons pas trop sur le sujet, vu le nombre d'années depuis lesquelles cette situation aberrante perdure, sans qu'aucun début de commencement de solution ne nous ait été proposé ...

La lumière nous viendra-t-elle de la Direction générale, qui plancherait sur une application nationale ? Ce ne serait pas trop tôt !

FICHES DE SIGNALEMENT RPS :

Dialogue social ou dialogue de sourds?

Ah!! nous y voilà ! **LE** sujet qui fâche, ces fameuses fiches de signalement "RPS", rédigées, dans l'ordre chronologique, par :

- le secteur d'assiette du SIP de Schiltigheim
- le SIP d'Illkirch
- les deux SIP de Strasbourg Est et Ouest, réunis pour l'occasion
- le Centre Prélèvement Service (CPS)
- le Pôle d'Evaluation des Locaux Professionnels (PELP)
- le SIP d'Erstein



Afin de pouvoir accorder à ces fiches toute l'attention -et le temps- qu'elles méritent, les organisations syndicales avaient demandé que ce point soit expressément mentionné à l'ordre du jour, et pour enfoncer le clou, avaient fait convoquer, à titre d'experts sur cette question, 5 agents des services concernés, afin qu'ils puissent apporter leur témoignage au nom de leurs collègues.

La direction avait, de son côté, convié M. Metzger, chef de service du SIP d'Illkirch pour un « éclairage métier » relatif au prélèvement à la source (PAS).

Il va être très compliqué de vous faire un compte-rendu à la fois précis et pas trop long de ces échanges qui ont quand même duré...2h30, rien que pour ce point ! C'est qu'il y avait à dire !

Notre sentiment ?

Un, que la Direction n'avait visiblement pas pris la mesure du problème.

Deux, que, décidément, nous ne parlons pas vraiment le même langage.

Des exemples ?

* on nous a parlé « d'organisation en mode PAS » et de « résolution des contraintes métier » *là où nous parlions de souffrance des agents, liées aux restructurations incessantes, aux coupes sombres dans les effectifs, à la perte de sens, à l'impression de ne plus pouvoir travailler correctement dans le respect du service public, et ce bien avant la mise en œuvre du PAS qui n'a été que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.*

* on nous a affirmé que la Direction avait répondu aux fiches par l'écoute, en se déplaçant dans les services concernés, et également dans les autres. / *Nous avons au contraire affirmé que la Direction a réagi fort tard, et mal à propos. La tournée des services a accentué le ressentiment des agents et leur sentiment de ne pas être considérés.*

* *nous nous sommes étonnés que ni la Direction ni les chefs de services n'aient une seule fois prononcé le terme "fiche de signalement" lors des visites dans les services signataires (hormis au PELP). Étrange, non? Non. Pour M Daas, "cela relève de la paranoïa". /Ah bon !*

* *A notre question insistante "que comptez-vous faire pour répondre au mal-être exprimé par les agents et écarter le danger signalé?" M. Daas a fini par nous affirmer que la Direction ferait tout pour trouver des solutions, dans la mesure de ses moyens. / Mauvaise réponse : l'employeur a une obligation de résultats et non de moyens... Nous avons donc rappelé au président du CHSCT les textes en la matière. Si les solutions ne sont pas du ressort de la Direction locale, à eux de faire remonter à la centrale.*

Quelques propositions concrètes ont fort heureusement tout de même émergé:

- celle d'**écouter (réellement)** les agents lors de réunions dans les services, où ils pourraient **échanger et faire part de leurs problèmes et de leurs attentes**, comme cela a été initié dans le département de la Haute Garonne par exemple.
- celle de **Mme Le Doze, nouveau médecin de prévention, de se déplacer dans les services** ayant fait une fiche, **pour échanger avec les agents de manière collective**. Elle a par ailleurs rappelé qu'elle était à notre disposition, à notre écoute et qu'il ne fallait pas hésiter à la consulter, y compris de manière individuelle. **Elle a enfin insisté, comme M Metzger, sur l'importance de remercier les agents pour leur investissement.**

Nous tenons nous aussi, pour clore ce compte-rendu, à remercier les agents qui ont rédigé et apposé leur signature sur ces fiches pour témoigner de leurs conditions de travail dégradées et qui ont accepté de parler sans tabou de leur épuisement, physique et moral. Cette démarche était loin d'être évidente, et nécessitait à la fois courage individuel et détermination collective.

Nous remercions également chaleureusement les collègues qui ont accepté de venir témoigner lors de cette instance. Leur participation a été précieuse.

Et, bien entendu, vos représentants locaux au CHSCT restent à votre disposition pour toutes questions liées à vos conditions de travail.



Vos représentants Solidaires au CHSCT Bas Rhin que vous pouvez contacter par téléphone ou mail :

Antoine Didierlaurent SIP Schiltigheim **Candice Vinckel**, SIE Schiltigheim,
Corinne Chippaux SIP Erstein, **Denis Kern** BDV Strasbourg
Lucas Burr des Douanes **Sylvie Sao**, SIE Sélestat

LES PAROLES QUI FONT DU BIEN
prononcées par des personnes hors DRFIP !

Il est fondamental de remercier les équipes

*Je suis impressionnée
par le travail et l'investissement
fournis par les agents
qui sont très impliqués*

*Je viens du privé,
je suis outrée par
les incivilités à l'encontre
des agents.
C'est inadmissible*

**Le dénigrement du grand public
face au fonctionnaire est injuste**

La loyauté qu'éprouve l'agent
rend difficile la rédaction
d'une fiche de signalement.

*Il y a de la
culpabilité
de dire que
ça ne va pas bien*

*Les agents veulent
offrir un service
mais n'en ont
pas les moyens*

*Il faut dire
les problèmes
et ne pas les occulter*